

IAMGOLD FAIT LE POINT SUR LA PROGRESSION DU PROJET CÔTÉ GOLD ET PRÉSENTE DES RÉSULTATS FAVORABLES DU PROGRAMME DE FORAGE DE 2023 À GOSSELIN

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 23 octobre 2023 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente une mise à jour sur la progression de la construction du projet Côté Gold au troisième trimestre, ainsi que d'autres résultats d'analyse issus du programme de forage au diamant en cours à la zone Gosselin, la découverte contiguë au gisement Côté Gold. L'avancement du projet Côté Gold et le programme de forage de délimitation à Gosselin sont menés dans le cadre de la coentreprise du projet Côté Gold, détenue à 70 % par IAMGOLD, qui sera l'exploitant, et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. (« SMM »). Le projet Côté Gold, situé en Ontario, au Canada, est actuellement en construction et devrait entrer en production au début de 2024.

Faits saillants de la progression de la construction de Côté Gold au 3^e trimestre

- Dans l'ensemble, la progression du projet Côté Gold atteignait environ 90,6 %, tandis que la construction était à environ 92 % au 30 septembre 2023.
- Au plus fort de la construction, à une période où l'effectif dépassait les 1 800 travailleurs et travailleuses au site, le projet affichait d'excellents résultats en matière de santé et de sécurité et cumulait au total 13,2 millions d'heures travaillées et enregistrait un taux de fréquence TIE de 0,68.
- L'aménagement réalisé au parc à résidus a permis de rehausser considérablement les digues de sorte à pouvoir remplir le parc d'eau et y stocker les 1,1 à 1,5 million de mètres cubes nécessaires au moment de la mise en service et au début de l'exploitation.
- Les équipes opérationnelles d'IAMGOLD ont pris en charge l'exploitation de la fosse, le dénoyage, le forage de trous d'approche et le stockage de morts-terrains en pile qui, jusque-là, avaient été effectués par un entrepreneur.
- Les travaux dans les zones sèches et humides de l'usine de traitement ont bien progressé durant le trimestre. L'installation de traitement et la majeure partie des travaux de construction prennent graduellement fin et font place aux phases de finition et d'achèvement.
- L'électrification du site est en cours à la suite du raccordement au réseau hydroélectrique provincial.
- Les équipes de préparation à la mise en service et de mise en service collaborent avec les équipes de la construction afin de coordonner le chevauchement des activités préopérationnelles et de celles du reste de la construction.
- Le nombre de camions de transport autonomes continue d'augmenter : dix CAT 793F fonctionnent actuellement de façon autonome et au total, quatorze ont été mis en service.
- Les activités d'extraction ont permis de constituer un stock de minerai de 3,7 millions de tonnes sur les 5,0 millions de tonnes ciblées d'ici la fin de l'année.
- L'embauche de personnel à des postes clés de l'exploitation progresse bien ; 400 postes sont pourvus.

Principaux résultats du programme de forage à Gosselin

- **472,0 mètres (« m ») à 0,65 gramme par tonne d'or (« g/t Au »)** dans le trou de forage GOS23-131 à partir de 152,0 m, incluant :
 - 51,0 m à 1,59 g/t Au à partir de 389,0 m
- **356,0 m à 0,82 g/t Au** dans le trou de forage GOS23-133 à partir de 275,0 m, incluant :
 - 132,0 m à 1,09 g/t Au à partir de 440,0 m
- **300,8 m à 1,40 g/t Au** dans le trou de forage GOS23-134 à partir de 554,5 m, incluant :
 - 207,3 m à 1,71 g/t Au à partir de 648,0 m
- **240,0 m à 1,53 g/t Au** dans le trou de forage GOS23-136 à partir de 318,0 m incluant :
 - 120,0 m à 2,26 g/t Au à partir de 421,0 m
- **500,8 m à 0,72 g/t Au** dans le trou de forage GOS23-144 à partir de 182,0 m.

Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD, a indiqué : « IAMGOLD vit de grands moments et s'apprête à franchir la ligne d'arrivée de la construction de Côté Gold et à entamer un nouveau chapitre. Ce projet est essentiel au repositionnement de la Société grâce auquel, à compter du démarrage de Côté Gold, elle disposera d'une base de production considérablement plus élevée et d'un profil de coût nettement inférieur, qui lui procureront de robustes flux de trésorerie et des occasions de croissance au Canada. Nous avons été témoins de la progression et de la transformation remarquables du projet et nous sommes ravis d'accueillir des investisseurs et des analystes en visite au site demain. Ils pourront constater l'avancement de cet actif, mais surtout l'assurance dont fait preuve l'équipe sur le terrain à l'approche de la mise en service et de l'intensification de la production l'an prochain. »

Au sujet du programme de forage à Gosselin, Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, d'IAMGOLD a indiqué : « Ce programme de forage au diamant ciblait stratégiquement le potentiel d'accroître l'étendue du gisement Gosselin en profondeur, plus précisément sous les corps bréchiques hydrothermaux à l'est et ceux récemment découverts à l'ouest, la zone intermédiaire entre ces corps bréchiques, ainsi que le long de l'extrémité sud du gisement. Les résultats d'analyse ont confirmé le prolongement des corps bréchiques hydrothermaux aurifères altérés et minéralisés et de la tonalite intersectée dans de nombreux trous de forage pouvant atteindre jusqu'à 400 mètres verticalement sous l'enveloppe de la fosse précédente sur une longueur latérale d'environ un kilomètre. Les résultats sont très encourageants et indiquent que l'étendue du gisement Gosselin, sous réserve de la réalisation d'autres forages de délimitation, pourrait être similaire à celle du gisement adjacent Côté Gold. »

Progression du projet Côté Gold au 3^e trimestre 2023

Dans l'ensemble, la progression du projet Côté Gold se situe à environ 90,6 %, et sa construction à environ 92 %. Voici une mise à jour concernant les activités du projet :

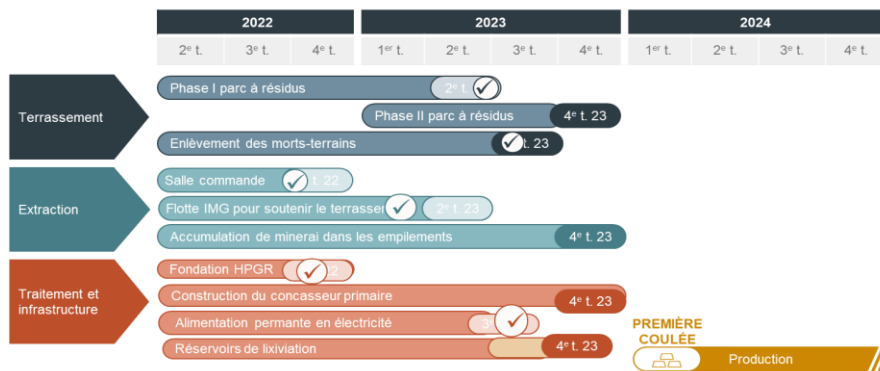
Activités du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le projet enregistrait un nombre total de 13,2 millions d'heures travaillées, un taux de fréquence JART de 0,06 et un taux de fréquence TIE de 0,68.
Main-d'œuvre	En septembre, la main-d'œuvre du projet comptait environ entre 1 800 et 1 900 personnes. Les travaux majeurs de construction au site font graduellement place aux activités d'achèvement et de mise en service. La disponibilité et le roulement de main-d'œuvre demeurent une priorité pour la direction de Côté Gold.
Activités de terrassement	L'élévation de la digue de départ à l'est du parc à résidus atteignait 396 m à la phase 1 tandis que l'élévation de celle à l'ouest de 410,5 m est pratiquement terminée. Grâce aux étapes importantes réalisées, le parc à résidus aura la capacité nécessaire pour stocker les 1,1 à 1,5 million de mètres cubes nécessaires au moment de la mise en service. À la fin de septembre, le parc à résidus avait accumulé 0,8 m³ d'eau. Le remblai en vrac de la phase II du parc à résidus a atteint l'élévation cible ; l'assise en sable et les travaux de revêtement seront achevés au 4^e trimestre. Au cours du trimestre, les équipes opérationnelles d'IAMGOLD ont pris le relais de l'exploitation de la fosse, du dénoyage, du forage de trou d'approche et de l'accumulation de morts-terrains qui étaient auparavant réalisés par l'entrepreneur principal en terrassement dont les services ont pris fin une fois le transfert des activités effectué.
Usine de traitement	Les travaux dans les zones sèches et humides de l'usine de traitement ont bien progressé durant le trimestre. La majeure partie des travaux de construction devraient se terminer en octobre et faire place aux phases de finition et d'achèvement. Le bâtiment du broyeur à rouleaux à haute pression (HGPR) et du concassage secondaire a bien progressé durant le trimestre : la plupart des composantes du concasseur secondaire ont été installées. L'étape majeure que représente le montage de tous les convoyeurs du bâtiment du HGPR et du concasseur secondaire est terminée. En ce qui concerne la zone de minerai grossier, le revêtement du dôme de Triodetic était pratiquement terminé à la fin du trimestre. Les convoyeurs et composantes électriques interconnectées ont été transférés à l'équipe de préparation de la mise en service. Les tamis, convoyeurs et courroies ont été installés dans le bâtiment de criblage. La zone des silos à minerai fin est pratiquement terminée et les vérifications de la plupart des sous-systèmes ont été réalisées. L'installation du revêtement du broyeur à boulets est terminée, et les moteurs et semelles des moteurs ont été mis en place. L'alignement de la couronne du broyeur à boulets a été mal calibré. L'équipe de service du fabricant a été dépêchée au site pour corriger le problème.

	L'installation des réservoirs de lixiviation et de CEP demeure une cible importante et devrait être achevée au début du 4^e trimestre. Les essais d'étanchéité des réservoirs de lixiviation et des épaisseurs à résidus ont débuté en octobre. La séquence de construction a été ajustée afin de prioriser la mise en service des réservoirs essentiels pour atténuer les retards potentiels dans l'échéancier général.
Infrastructure	La mise en service de la sous-station électrique principale et le raccordement au réseau hydroélectrique provincial et à la sous-station ont été réalisés durant le trimestre. La sous-station a été mise sous tension et les raccords partout sur le site sont en cours. L'installation des services souterrains et des services publics a continué de progresser. Les installations de distribution et de stockage du carburant, y compris l'aire de ravitaillement, ont été mises en service et sont terminées. Le bâtiment A du garage des camions a été achevé durant le trimestre, et le bâtiment B sera terminé au 4^e trimestre. Tous les ponts roulants munis de portes escamotables au plafond ont été mis en service et l'ignifugation du bâtiment B a débuté. L'installation de la chambre électrique du laboratoire d'analyse est en cours et son transfert à l'équipe de l'exploitation aura lieu en octobre.
Approvisionnement	L'équipement mobile lourd continue d'arriver au site : quatorze camions de transport CAT 793F, deux pelles électriques 6060, trois chargeuses 994 et trois bouteurs D10 ont été livrés à la fin septembre. La mise en service de la première pelle électrique est en cours et devra attendre que l'électrification soit terminée pour être déployée aux activités dans la fosse.
Préparation opérationnelle	Les équipes de mise en service et de préparation à la mise en service collaborent avec les équipes de construction afin de coordonner le chevauchement des activités préopérationnelles et du reste de la construction. La préparation opérationnelle se poursuit dans de nombreux secteurs, et vise l'intensification des activités d'exploitation minière, l'embauche et la formation du personnel de l'usine de traitement, l'élaboration et la normalisation des processus et des systèmes d'entretien de la mine, de l'usine de traitement et du site, et ainsi que la transition des contrats de service sur le site. Le transport autonome a poursuivi son intensification. Au cours du 3^e trimestre de 2023, une dizaine de camions de transport CAT 793F ont commencé à fonctionner de façon autonome. Au total, quatorze camions de transport ont été mis en service. Le forage autonome a débuté durant le trimestre, et quatre foreuses Pit Viper sont maintenant fonctionnelles. L'équipe opérationnelle améliore continuellement les voies de transport et les lieux de déchargement afin d'accroître l'efficacité du transport autonome et la durée des cycles. Les activités minières ont progressé, atteignant 364 m dans le secteur sud, et l'extraction a débuté au même niveau à l'est. L'exploitation minière par le propriétaire a bien progressé, et comptait près de 1,6 million de tonnes extraites au 3^e trimestre de 2023. L'empilement de minerai comportait environ 3,7 millions de tonnes, ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 5,0 millions de tonnes d'ici la fin de l'exercice. À compter de juillet, l'exploitation de la mine est passée à vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Le programme de forage en circulation inverse de 48 000 m de 2022 et de 2023 visant la réduction des risques durant la première année du plan minier est terminé. Un nouveau contrat comportant 30 000 m de forage a été octroyé et a débuté à la fin du trimestre.
Permis et développement durable	Toutes les demandes de permis portant sur des éléments critiques et des travaux de développement durable sont terminées et les permis visant des éléments non critiques devraient être délivrés d'ici la fin du projet. Les consultations réalisées auprès des communautés et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les programmes liés à la santé, la sécurité et l'environnement, les plans d'intervention d'urgence ainsi que les procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

La production de Côté Gold devrait commencer au début de 2024. La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs de préparation du site ont débuté au premier trimestre de 2021. Les étapes importantes réalisées récemment et les prochaines étapes importantes sont les suivantes :

Prochaines étapes importantes à Côté Gold



The following material has potential future economic, financial, or other benefits pursuant to IFRS 16. The Company will continue to assess the impact of these potential benefits on its financial position, performance, and cash flows and will update this disclosure as more information becomes available. The Company's estimates of the potential future economic, financial, or other benefits are based on assumptions and estimates, which are subject to change. The Company's estimates of the potential future economic, financial, or other benefits are based on assumptions and estimates, which are subject to change.

1

La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme le froid extrême ou les incendies de forêt pendant les mois d'été secs et chauds, les conflits de travail et le resserrement du marché de l'emploi, pourraient avoir des répercussions sur le calendrier des activités, les coûts, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité, la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, ces éléments pourraient influencer sur le calendrier réel de la production commerciale et, de ce fait, sur les coûts du projet.

Pour voir le modèle 3D interactif de la progression de Côté Gold et des gisements, cliquer sur le lien suivant ou consulter notre site web : <https://vrify.com/decks/14351> (mis à jour le 31 août 2023, à l'exclusion des résultats de Gosselin ci-dessous).

Résultats du programme de forage à Gosselin

La Société publie les résultats d'analyse issus de 21 forages au diamant supplémentaires totalisant 16 495 mètres réalisés entre le 20 janvier et le 24 août 2023. Les résultats d'analyse sont présentés au tableau 1 ci-dessous (se reporter à la carte de l'emplacement des trous de forage présentée aux figures 1 et 2).

Les résultats favorables obtenus à ce stade du forage semblent indiquer que la taille du gisement Gosselin pourrait avoisiner celle du gisement Côté Gold adjacent. Les intersections de forage de la brèche ouest récemment découverte ont considérablement augmenté la taille du corps bréchique, de 250 mètres sur 170 mètres et d'une profondeur d'environ 400 mètres. Elles ont permis de mettre en relief un corridor hautement prometteur en profondeur et d'une longueur latérale pouvant atteindre 850 mètres, qui devra faire de tests, entre la brèche ouest de Gosselin et le corps bréchique hydrothermal du gisement Côté Gold. Cela représente une occasion d'exploration prioritaire en vue de prolonger davantage la ressource de Gosselin au-delà de la profondeur verticale de 400 mètres du tracé de la fosse actuelle établie en 2021.

Les études techniques en cours à Gosselin ont avancé en 2023, conjointement au programme de forage au diamant. Les carottes obtenues dans le cadre d'un programme d'échantillonnage font l'objet d'essais métallurgiques additionnels afin d'évaluer les caractéristiques de broyage et de récupération d'or dans différents types de minéral et de différentes teneurs. Des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures sont prévues afin d'examiner d'inclure le gisement Gosselin et les possibilités d'optimiser son inclusion dans un plan de cycle minier éventuel de Côté Gold.

Figure 1 – Plan de surface des trous de forage à Gosselin et principaux résultats d'analyse de 2023

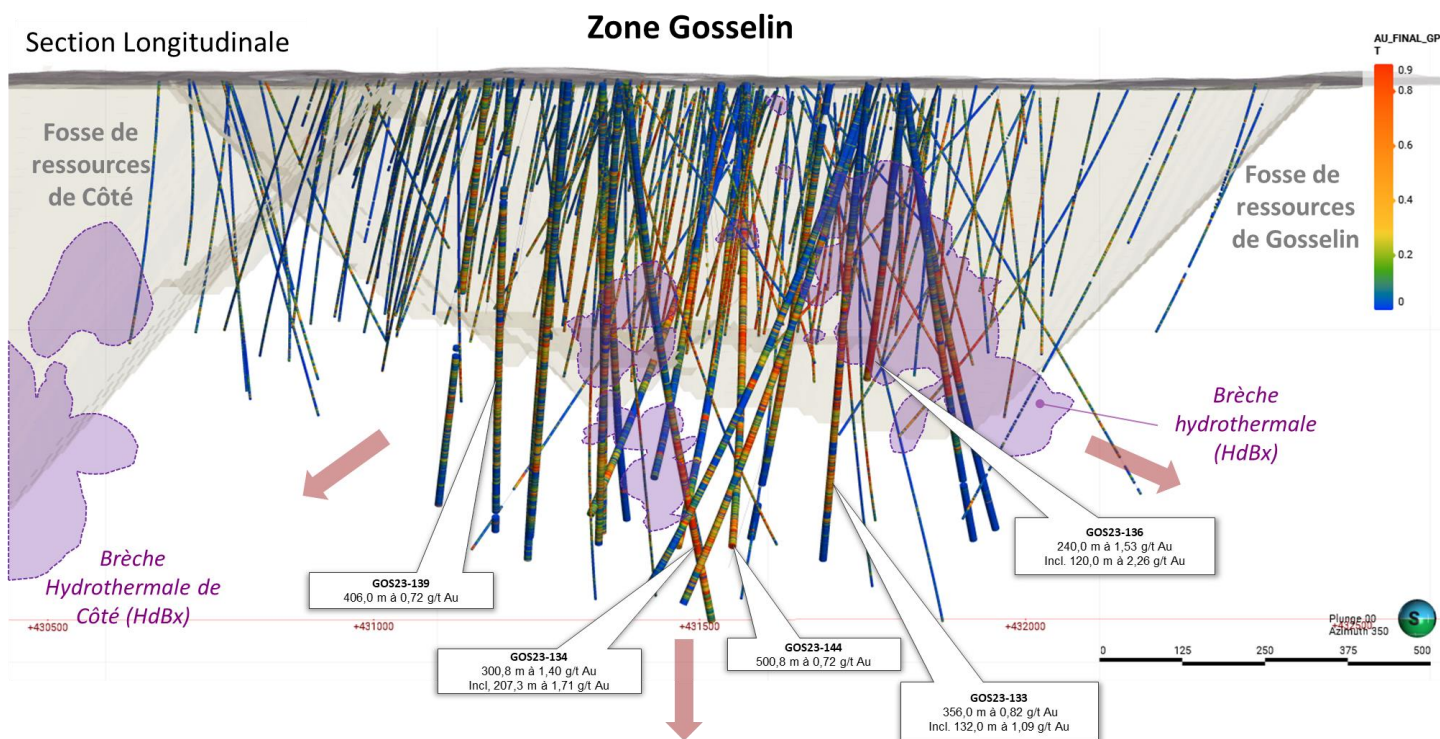


Figure 2 – Section longitudinale composite de Gosselin

Prochaines étapes

Le programme de forage au diamant de 2023 indique encore des prolongements du gisement Gosselin en profondeur (sous une profondeur verticale de 400 mètres) et le long de l'extrémité sud du gisement. Ces résultats seront intégrés au modèle du gisement et serviront à étayer la mise à jour d'une estimation des ressources minérales dans la déclaration des ressources minérales à la fin de l'année.

La planification des prochaines phases de forage au diamant est en cours, en vue de terminer le forage d'expansion de la ressource Gosselin pour atteindre la même profondeur que la fosse de Côté Gold (profondeur verticale d'environ 825 mètres) et de réaliser d'autres forages de définition afin d'améliorer la classification des ressources. La progression des essais métallurgiques dans le cadre des études se poursuivra, tout comme les études relatives à l'exploitation et aux infrastructures prévues.

À propos du gisement Gosselin

Le gisement Gosselin, immédiatement adjacent au nord-est du gisement Côté Gold, est accessible par des chemins d'accès sur la propriété minière. Le forage au diamant réalisé jusqu'à maintenant a permis de délimiter de larges intervalles d'une minéralisation à basse teneur encaissée dans des lithologies intrusives altérées et bréchifiées semblables à celles observées au gisement adjacent Côté Gold, qui s'étendent du puits historique de Young-Shannon à l'ouest jusqu'à la zone Gosselin à l'est. Le forage effectué à ce jour a permis de déterminer une minéralisation d'une longueur de 1 400 mètres, d'une largeur de 400 mètres et d'une profondeur pouvant atteindre 800 mètres. Le gisement se trouve sous le fond du lac peu profond Three Ducks et demeure ouvert en profondeur au nord-ouest et latéralement au nord-est et au sud-ouest.

L'estimation actuelle des ressources minérales au gisement Gosselin comporte des ressources indiquées de 124,5 millions de tonnes d'une teneur de 0,84 gramme d'or par tonne représentant 3,35 millions d'onces contenues, et des ressources présumées de 72,9 millions de tonnes d'une teneur de 0,73 gramme d'or par tonne correspondant à 1,71 million d'onces contenues d'une teneur semblable à celle du gisement Côté Gold (se reporter au communiqué de presse de la Société en date du 18 octobre 2021).

Tableau 1 : Résultats de forage au projet Gosselin – Programme de forage de 2023

Trou n°	UTM NAD83 Zone17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle ⁽¹⁾	Au ^{(2) (3)}
	Coord. est	Coord. nord	Élev.							
GOS23-130	430897	5267364	386	359	-57	858,00	6,20	26,00	19,80	0,43
							170,00	199,50	29,50	0,83
							283,00	353,00	70,00	0,96
							359,00	430,20	71,20	0,39
GOS23-131	431186	5267520	382	333	-62	795,00	152,00	624,00	472,00	0,65
Incluant (3)							389,00	440,00	51,00	1,59
GOS23-132	430896	5267350	387	345	-57	843,00	360,00	529,00	169,00	0,62
							551,00	570,00	19,00	0,63
							609,00	629,00	20,00	1,19
							651,00	834,30	183,30	0,74
GOS23-133	431260	5267452	382	335	-60	858,00	275,03	631,00	355,97	0,82
Incluant (3)							440,00	572,00	132,00	1,09
							653,90	781,00	127,10	0,89
GOS23-134	430932	5267201	386	357	-56	969,00	554,50	855,25	300,75	1,40
Incluant (3)							648,00	855,25	207,25	1,71
							866,00	943,00	77,00	0,99
GOS23-135	430843	5267201	388	340	-57	850,00	399,00	563,12	164,12	0,61
							640,00	722,35	82,35	0,55
GOS23-136	431314	5267457	385	337	-57	558,00	318,00	558,00	240,00	1,53
Incluant (3)							421,00	541,00	120,00	2,26
GOS23-137	431247	5267525	383	276	-69	849,60	361,00	384,00	23,00	0,34
							481,00	497,00	16,00	2,45
							624,90	655,24	30,34	0,62
							694,00	734,00	40,00	0,53
GOS23-138	430813	5267332	393	339	-59	852,00	156,00	182,00	26,00	0,50
							293,00	626,00	333,00	0,51
GOS23-139	430732	5267327	400	346	-57	849,00	246,00	303,80	57,80	0,60
							313,00	719,00	406,00	0,72
GOS23-140	430690	5267369	399	338	-58	780,00	44,00	385,00	341,00	0,46
							573,50	639,00	65,50	0,80
GOS23-141	430850	5267450	383	350	-53	852,00	132,00	595,00	463,00	0,52
GOS23-142	431307	5267490	387	3	-59	855,00	367,95	577,00	209,05	0,65
Incluant (3)							453,00	572,00	119,00	0,95
GOS23-142A	431307	5267490	387	360	-54	850,00 ⁽⁴⁾	332,90	585,00	252,10	0,68
Incluant (3)							513,00	561,50	48,50	1,24
GOS23-143	430850	5267450	383	349	-59	792,00	229,00	342,00	113,00	0,52
							350,00	402,00	52,00	0,42
							567,06	709,00	141,94	0,44
GOS23-144	430970	5268009	388	168	-62	849,00	182,00	682,80	500,80	0,72
							723,00	849,00	126,00	0,42
GOS23-145	430934	5268190	385	195	-60	801,00	353,00	560,20	207,20	0,67
							696,40	762,00	65,60	0,49
GOS23-146	430895	5268171	389	185	-55	36,00	Trou reforé - GOS23-147			
GOS23-147	430901	5268182	388	185	-55	750,00	321,00	496,00	175,00	1,00
Incluant (3)							379,00	425,02	46,02	2,20
GOS23-148	430946	5268133	388	177	-60	858,00	280,00	431,00	151,00	0,70
							602,00	617,50	15,50	0,84
							812,80	858,00	45,20	1,28
GOS23-149	431248	5267529	383	295	-70	849,00	252,20	265,52	13,32	0,45
							362,00	382,00	20,00	0,66
							429,00	636,00	207,00	0,60
							659,00	836,00	177,00	0,48

Notes :

1. Nous estimons que les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 60 à 95 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure inférieure de 0,30 g Au/t.
3. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.
4. Branche effectuée à partir du trou maître GOS23-142 - foré seulement 791,7 mètres de longueur (de 58,3 à 850,0 mètres de profondeur).

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les résultats de forage contenus dans le présent communiqué de presse ont été préparés selon les directives du Règlement 43-101, Information concernant les projets miniers (Règlement 43-101).

Al Smith, géologue professionnel, directeur de district, Exploration, d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario est la personne qualifiée (« PQ ») pour les besoins du Règlement 43-101 et il est responsable de la supervision de la préparation, de la vérification et de la révision des informations techniques contenues dans le présent communiqué de presse.

La PQ responsable de la planification, de la supervision et de l'exécution du programme de forage au diamant est Brad McKinley, géologue professionnel, et géologue principal d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario. Les PQ mentionnées ci-dessus ont approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et ont préalablement examinées celles-ci.

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration présentés dans le présent document sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « pouvoir », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « supérieur », « au cours de », « durant », « pendant », « en cours », « sous réserve de », « objectifs », « occasions », « possibilités », « prospectif » ou « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui pourraient retrouver sous les rubriques intitulées « Perspectives », « Mises à jour trimestrielles », « Liquidités et ressources en capital », « Prospection » et « Tendances du marché » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et les effets associés sur le rendement opérationnel et financier et la situation financière de la Société ; et la réglementation gouvernementale des exploitations minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement

mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement Côté Gold au Canada, un projet minier à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

Sans frais : 1 888 464-9999

info@iamgold.com

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov (en anglais seulement).

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.